

Évolution de la gouvernance

Rennes, le 9 février 2018 à 8h00 - Astellia, leader mondial de l'analyse de la performance des réseaux mobiles et de l'expérience des abonnés, a modifié son Conseil d'administration conformément aux termes du rapprochement amical en cours avec EXFO.

Suite au succès de l'Offre Publique d'Achat d'EXFO¹ et conformément au Contrat d'Acquisition de Bloc Initial², les démissions du Conseil d'administration d'Astellia de Messieurs Christian Queffelec, Frédéric Vergine, Julien Lecoeuvre et Emmanuel Audousset présentées le 30 août 2017, ont été rendues effectives par la réunion du Conseil d'administration du 7 février 2017. En remplacement, quatre nouveaux membres ont été proposés par EXFO : Messieurs Germain Lamonde, fondateur et Président exécutif d'EXFO, en tant que Président du Conseil d'administration d'Astellia, Pierre Plamondon, vice-président et chef de la direction financière d'EXFO, Benoît Ringuette, chef des affaires juridiques et secrétaire général d'EXFO, et la société EXFO représentée par Philippe Morin son Directeur Général ont été cooptés en tant qu'administrateurs.

Dans le cadre de ce Conseil, Messieurs Jacques Meheut et Jean Pierre Dumolard, administrateurs indépendants, ont également présenté leur démission. Messieurs Michel Plecy et Steve Knight ont été cooptés en tant qu'administrateurs indépendants. De par leurs brillantes carrières respectives et leurs expériences en conseils, ils apportent tous deux de très fortes expertises en gouvernance d'entreprise, gestion financière, gestion des risques, audit et contrôles.

Abdelkrim Benamar, Directeur général d'Astellia, Frédéric Vergine, Directeur clients stratégiques, Julien Lecoeuvre, Directeur technologie et innovation et Emmanuel Audousset, Directeur comptes internationaux et ventes indirectes, assurent la continuité opérationnelle et se consacrent, avec le soutien du nouveau Conseil d'administration, au déploiement des synergies entre les deux sociétés et à l'accélération de la capacité de développement.

Conformément à l'article 232-4 du règlement général de l'AMF et comme indiqué par l'AMF, l'offre publique d'achat sera automatiquement ré-ouverte à compter du 9 février 2018 pour une durée de 10 jours de négociation. Comme annoncé, EXFO demandera la mise en œuvre d'un retrait obligatoire si, à l'issue de l'offre ré-ouverte, les actionnaires minoritaires ne représentent pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote d'Astellia.

A propos d'Astellia [FR0004176535 – ALAST]

Astellia, un leader mondial de l'analyse de la performance des réseaux mobiles et de l'expérience des abonnés, permet aux opérateurs mobiles d'accroître l'efficacité de leurs infrastructures, la qualité de services, de réduire le risque de perte des clients et de développer leurs revenus. Les solutions de monitoring en temps réel et de dépannage d'Astellia, couvrent l'ensemble des réseaux de bout-en-bout depuis l'accès radio jusqu'au cœur de réseau. À travers son offre produits et services unique, Astellia apporte des solutions d'optimisation automatisée et géolocalisées des réseaux ainsi que d'analyse de données « Big Data ». Astellia optimise chaque maillon de la chaîne de valeur des opérateurs mobiles : opérations de réseau, service à la clientèle, centre de service et marketing. Astellia collabore avec plus de 120 opérateurs dans le monde. Basée en France, Astellia a des opérations importantes en Espagne en plus d'être également au Canada, Liban, Maroc et Afrique du Sud. Suivez Astellia sur astellia.com, [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/astellia) et [#Astellia_News](https://twitter.com/Astellia_News).

Contacts

ASTELLIA

Abdelkrim BENAMAR
Directeur général
Tel.: +33 (0)2 99 04 80 60 - bourse@astellia.com

CALYPTUS

Marie CALLEUX
Communication Financière
Tel.: +33 (0)1 53 65 68 68 - astellia@calyptus.net

¹ 82,7% des actions Astellia apportées à l'Offre, portant la participation d'EXFO à 88,4% du capital Astellia, cf. communiqué 27/01/2018.

² Présenté dans la Note en Réponse à l'Offre Publique d'Achat visant les actions de la société Astellia initiée par la société EXFO publiée le 12 décembre 2017.